

13 août 2022 - Samedi de la 19^{ème} semaine "B"

[Ézéchiel 18, 1...32; Matt 19, 13-15](#)

H O M É L I E

Tout au long de l'Évangile Jésus manifeste une attention particulière pour les plus nécessiteux, les plus démunis, les plus petits. D'habitude, on lui amène des malades et des possédés pour qu'il les guérisse et les délivre de leurs démons. Dans l'Évangile d'aujourd'hui on lui amène simplement de petits enfants qui ne semblent avoir besoin de rien en particulier. On lui demande simplement de leur imposer les mains et de prier. Les disciples qui semblent vouloir se constituer les protecteurs de Jésus contre les importuns veulent les écarter. Jésus dit au contraire de les laisser venir à lui car c'est à ceux qui leur ressemblent qu'appartient le royaume des cieux. Vous vous souviendrez que déjà dans l'Évangile de mardi dernier Jésus avait dit que si nous ne devenons pas comme de petits enfants nous n'entrerons pas dans le royaume des cieux. Il leur impose donc les mains avant de partir.

Nous pourrions peut-être réfléchir un peu sur le sens de l'imposition des mains et la prière. Il s'agit d'un contact physique entre deux personnes ; entre celui qui prie et celui pour qui il prie. De même que, dans les guérisons opérées par Jésus il y a toujours un geste physique accompagnant la parole, de même en est-il ici pour la prière. Ainsi est exprimé le lien entre la personne qui prie et celle pour qui elle prie. À travers ce contact physique la grâce obtenue par la prière de celui qui prie est transmise à celui pour qui il prie. L'unité qui nous constitue tous UN dans le Christ est en quelque sorte physique aussi bien que spirituelle. Nous sommes tous sortis des mains du même Potier, selon l'image de la Genèse ; ou encore, selon l'image du Psalmiste, ce sont les mêmes mains qui nous ont tous tissés dans le sein de nos mères. C'est pourquoi, dans tous les sacrements, la prière ou la parole est toujours accompagnée d'un geste physique. Lorsque le prêtre donne l'absolution, par exemple, il étend la main vers le pénitent (ou la pénitente), geste par lequel il implore la descente sur lui (ou sur elle) de la grâce du pardon.

Le problème abordé par le prophète Ézéchiel dans la première lecture est un peu du même ordre. La religion juive traditionnelle avait développé une conscience très vive de la solidarité dans le bien comme dans le mal, de cette unité foncière de tous les humains, particulièrement au sein d'un même clan et d'une même famille. Il y avait en cela quelque chose de beau et de bon, mais on pouvait en tirer des conséquences erronées. On pouvait ainsi se dégager de ses responsabilités personnelles en considérant que les malheurs qui nous

Document extrait du [site de l'abbaye Notre-Dame de Scourmont](#), qui se trouve sur le territoire de Forges, à sept kilomètres au sud de la ville de Chimay, en Belgique. Notre-Dame de Scourmont est une abbaye de l'Ordre Cistercien de la Stricte Observance.

affligeaient étaient dus aux péchés de nos ancêtres. Ézéchiél en appelle à la responsabilité personnelle. C'est chacun de nous qui est responsable de pratiquer la justice et la charité. Et lorsque quelqu'un pêche, c'est lui qui en porte les conséquences et non ses enfants.

Il y a donc dans l'enseignement de l'Ancien Testament et de Jésus un juste équilibre entre la responsabilité personnelle de chacun pour le bien comme pour le mal; et, d'autre part, les liens profonds qui nous unissent tous dans une même humanité et qui font que les grâces obtenues par la prière de l'un peuvent passer à l'autre -- ce qui est exprimé sacramentellement dans le geste de l'imposition des mains accompagnant la prière.